



Le début d'une fédération



PAR CYNTHIA ST-PIERRE

Lors du dernier congrès des milieux documentaires du Québec, qui s'est tenu du 18 au 20 novembre dernier, j'ai eu la chance d'assister à l'atelier de M^{me} Sandra Singh, présidente de la Canadian Library Association/Association canadienne des bibliothèques (CLA/ACB)³. Celle-ci nous a présenté le tout nouveau projet qui a pour but d'abolir leur association actuelle pour faire place à une fédération nationale des associations de bibliothèques qui s'appellerait la *Fédération canadienne des associations de bibliothèques/Canadian Federation of Library Associations*. Ayant passé au vote le 27 janvier dernier, les membres de l'ACB ont donc voté « oui » pour l'abolition de leur propre association et pour la création de cette nouvelle fédération.

POUR QUELLES RAISONS?

Depuis de nombreuses années, le nombre d'associations dans notre domaine a considérablement explosé. Il y en a maintenant par milieu, par sujet (par exemple, juridique), par type de profession, etc. Cela fait en sorte que nous nous faisons tous concurrence que nous le voulions ou non.

L'Association canadienne des bibliothèques (ACB) subissait donc depuis quelques années déjà des baisses importantes dans leurs adhésions. Après plusieurs efforts et tentatives infructueuses, s'échelonnant sur plusieurs années, les administrateurs en sont venus à la conclusion que l'ACB gérait de bonnes réalisations qu'il ne fallait absolument pas perdre, mais aussi des projets qu'il nécessitait de laisser tomber. Par exemple, leur crédibilité et leur voix quant au volet national pour les bibliothèques auprès des organismes du gouvernement fédéral et des intervenants internationaux sont des acquis d'une très grande importance. Néanmoins, le modèle actuel d'association devenait désuet. Après avoir fait réaliser un rapport sur les futures structures potentielles

de l'association et avoir tenu de nombreuses consultations auprès de leurs membres, ils en sont venus au constat de s'interroger davantage sur la possibilité de créer une fédération des bibliothèques canadiennes.

Pour bien évaluer les enjeux de ce projet, ils ont donc décidé de créer un comité pour déterminer les besoins et la faisabilité. Ce comité, appelé *Groupe de travail sur la future fédération*, a déposé le 18 décembre dernier une proposition finale pour la création de cette fédération. En voici les grandes lignes :

QUELS SERONT LES OBJECTIFS DE LA FÉDÉRATION?

- Travailler à atteindre l'excellence pour les bibliothèques du Canada;
- Faire la promotion des valeurs et de l'importance des bibliothèques;
- Influencer sur les politiques publiques nationales et internationales qui ont des répercussions sur les bibliothèques et leur communauté¹.

LA FÉDÉRATION ESPÈRE DONC POUVOIR :

- livrer des positions de politiques publiques nationales et internationales et défendre activement ces positions (selon une approche fondée sur des données factuelles);
- développer et faire connaître les compétences et les normes du secteur des bibliothèques;
- présenter régulièrement des rapports sur la situation des bibliothèques canadiennes;

¹ Groupe de travail sur la future Fédération. « Vers une fédération des associations de bibliothèques du Canada : renforcez la voix nationale des bibliothèques canadiennes : proposition finale ». 18 décembre 2015, p. 5. [http://cla.ca/wp-content/uploads/Proposal_Cdn_federation_library_associations_Final_2015_12_18_FR.pdf].

- informer le public au sujet de l'importance et des valeurs des bibliothèques;
- célébrer le travail des bibliothèques en décernant des prix nationaux et en lançant d'autres initiatives du genre;
- encourager la collaboration entre les associations de bibliothèques afin de renforcer la communauté de bibliothèques².

Bien entendu, ce n'est pas durant la première année que les administrateurs et les membres de cette fédération pourront réaliser pleinement l'ensemble de ces produits livrables. Le premier conseil d'administration aura la tâche de décider des priorités.

Il est à noter que la Fédération sera bilingue et deviendra une organisation sans vocation de bienfaisance et sans but lucratif³.

QUELLE SERA LA CONSTITUTION DE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION?

Le conseil d'administration de la Fédération sera constitué :

- de sept membres, dont chacun devra être membre du conseil d'administration d'une association provinciale multisectorielle, membre de la Fédération des régions suivantes :
 - Colombie-Britannique (C.-B.),
 - Alberta (AB),
 - Prairies (SK, MB),
 - Centre du Canada(ON),
 - Québec (QC),
 - Canada atlantique (N.-B., N.-É., Î.-P.-É. et T.-N.-L.),
 - Territoires du Nord-Ouest (Yukon, T.N.-O et Nunavut);
- d'un membre faisant partie du conseil d'administration d'une association de bibliothèque francophone, membre de la Fédération;

- de deux membres représentant chacun la direction des associations suivantes : l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) et le Conseil des bibliothèques urbaines du Canada (CBUC);
- d'un membre non désigné d'ascendance autochtone et membre d'une association membre;
- d'un nombre limité de membres additionnels pouvant être nommés au conseil d'administration pour des mandats d'un an, comme l'autorise la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*⁴.

QUI POURRA DEVENIR MEMBRE DE LA FÉDÉRATION?

Seulement les associations pourront devenir membres. Et les membres de ces associations (qui deviendront membres de la Fédération) seront donc appelés *citoyens*.

Le respect et l'autonomie des membres constitueront le principe clé de cette nouvelle fédération.

La Fédération devrait avoir pour membres des associations qui désirent bénéficier d'une voix pour la défense des bibliothèques sur la scène nationale et qui sont prêtes à affecter les ressources nécessaires à l'obtention de cet avantage⁵.

Les membres seront appelés à voter lorsqu'il y aura des questions faisant l'objet d'un vote (par exemple, élections au conseil d'administration). Le système de vote⁶ ci-dessous a été élaboré selon la contribution financière de chaque association.



Contribution financière	Nombre de votes
300 \$ – 2 000 \$	1 vote
2 001 \$ – 10 000 \$	2 votes
Plus de 10 000 \$	3 votes

² Ibid. p. 5-6.

³ Ibid., p. 8.

⁴ Ibid, p. 11.

⁵ Ibid., p. 16.

⁶ Ibid., p. 20.

COMBIEN CELA COÛTERAIT-IL À L'APTDQ DE DEVENIR MEMBRE?

Les tarifs n'ont pas encore été clairement définis. Par contre, les membres du comité ont convenu que les frais des membres devront être abordables et qu'il ne faudra exiger qu'un minimum de soutien financier aux associations. Ils ont recommandé un modèle de financement qui organise les associations membres potentielles par secteur (comme les bibliothèques publiques). Par exemple, pour les associations provinciales et territoriales, la cible représente environ 1 % des coûts de fonctionnement de leur association⁷. Pour les petites associations, le montant minimal qui est proposé est de 300 \$, et des tranches additionnelles pourraient être créées⁸. Il se peut que les membres du comité recommandent fortement aux associations de s'engager dès le départ pour une période de trois ans, cela dans le but d'ancrer solidement la Fédération et de lui permettre de croître et de se renforcer⁹. C'est un dossier à suivre...

EN TANT QUE MEMBRE DE L'APTDQ, POURRAIS-JE M'IMPLIQUER DANS LA FÉDÉRATION?

Oui, si l'APTDQ devient membre de la Fédération, vous pourriez, par exemple, nous représenter à l'un de ses comités.

QU'EST-CE QUI S'EN VIENT POUR LA FÉDÉRATION?

En attendant la fermeture définitive de l'ACB, qui devrait survenir à la fin du printemps, un conseil d'administration temporaire sera créé. Les membres auront comme mandat d'amorcer les démarches de création de la nouvelle fédération. Pour l'instant, les représentants du Québec qui font partie du groupe de travail sont l'Association des bibliothécaires du Québec (ABQLA) et l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ).

QU'EN EST-IL POUR L'APTDQ?

Assurément, nous suivons le dossier de près. Le conseil d'administration considérera, en temps voulu, tous les

avantages d'adhérer à cette Fédération et évaluera la situation selon les frais qu'exigera cette nouvelle cotisation. Nous vous tiendrons au courant de ce dossier par l'entremise de nos diverses plateformes de communication. Soyez à l'affût!

Vous pouvez en apprendre davantage en consultant la proposition sur la future Fédération à l'adresse

[http://cla.ca/wp-content/uploads/Proposal_Cdn_federation_library_asociations_Final_2015_12_18_FR.pdf].



⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*, p. 21.

⁹ *Ibid.*, p. 17.